



Élaboration du plan de jalonnement
des modes doux de la commune

VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Présentation du projet

- La ville de Fontenay-sous-Bois a lancé en 2011 son étude globale sur les déplacements alternatifs à la voiture.
- Le schéma directeur a été réalisé en 2012, mettant l'accent sur le vélo par la généralisation des « zones 30 » et des Doubles Sens Cyclables.
- La mise en place du jalonnement en faveur des piétons renforce et rend visible le travail entrepris sur les enjeux des mobilités douces sur la commune.

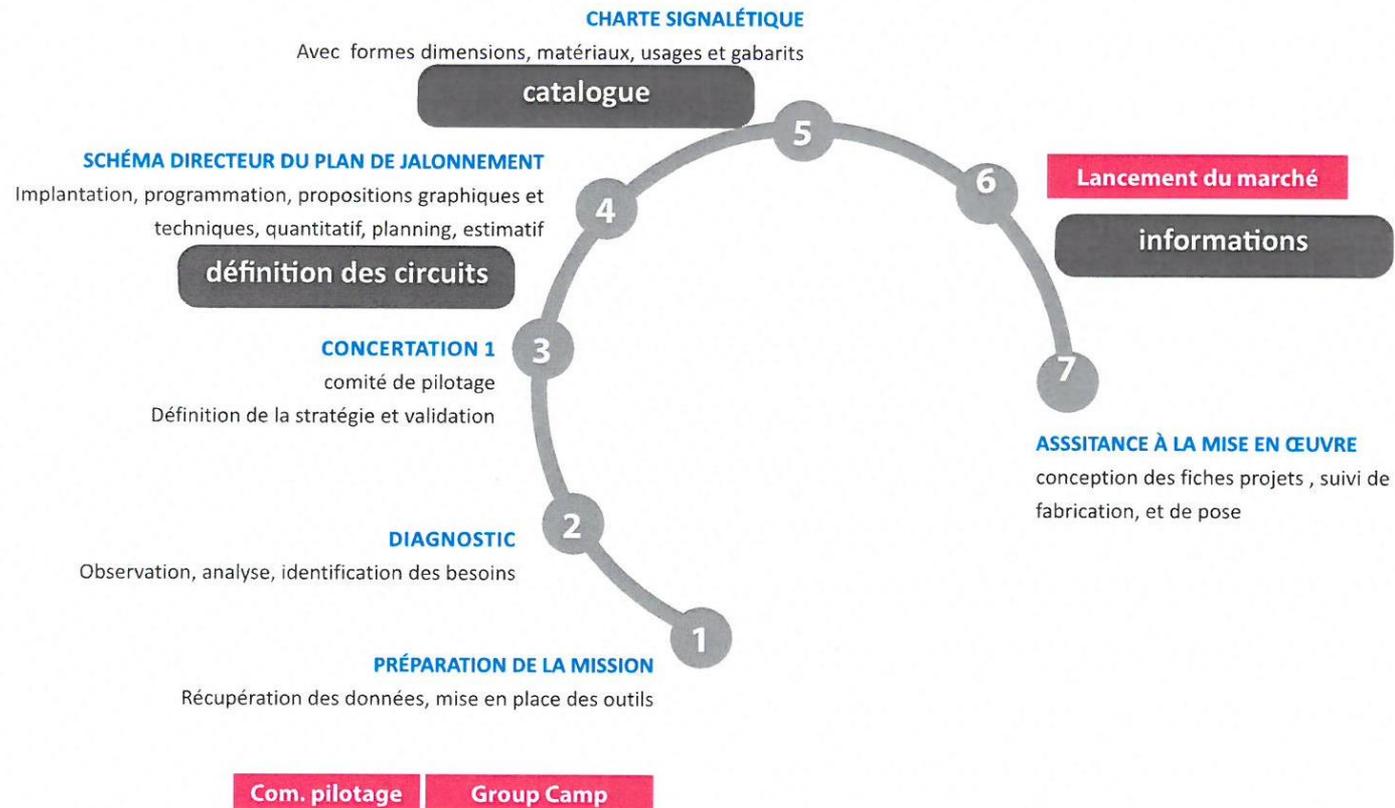
Enjeux

- Promouvoir l'usage des modes actifs de mobilité, marche à pied et vélo, dans un contexte de développement durable.
- Offrir une nouvelle lecture du territoire en rendant visibles les équipements municipaux sur les trajets et renforcer ainsi l'identité de la ville.
- Prendre en considération tous les habitants et leurs modes de mobilité, y compris les personnes en situation de handicap, dans une démarche d'inclusion sociale.

Un comité de pilotage pour un projet transversal

Élus	<ul style="list-style-type: none">• Des circuits dédiés aux circulations douces définis et nommés• Circuits par thèmes, points de repère et temps de parcours• Tronçons partagés, incursions piétonnes en marge du réseau routier
Communication	<ul style="list-style-type: none">• Projet : canal de communication et d'information de la Ville
Direction des Espaces Publics et des Déplacements	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation des quartiers en les inscrivant dans un projet de mobilité
Mission Handicap	<ul style="list-style-type: none">• Priorité à la prise en compte des personnes en situation de handicap
Concertation	<ul style="list-style-type: none">• Groupes de travail avec les parents d'élèves et les conseils de quartier

Les étapes méthodologiques



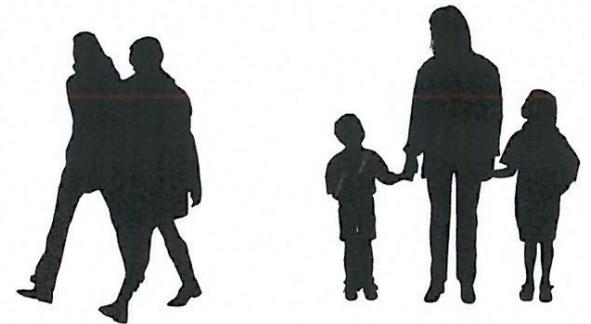
Le contexte signalétique

Accumulation de supports et panneaux de générations différentes



Les usagers : des besoins communs

- S'égo-localiser
- Accéder à un itinéraire depuis son domicile, la gare, un pôle ou un parking
- Suivre un cheminement principal
- Découvrir les sites touristiques ou de loisirs et le patrimoine à partir des itinéraires structurants
- S'orienter et se déplacer en sécurité

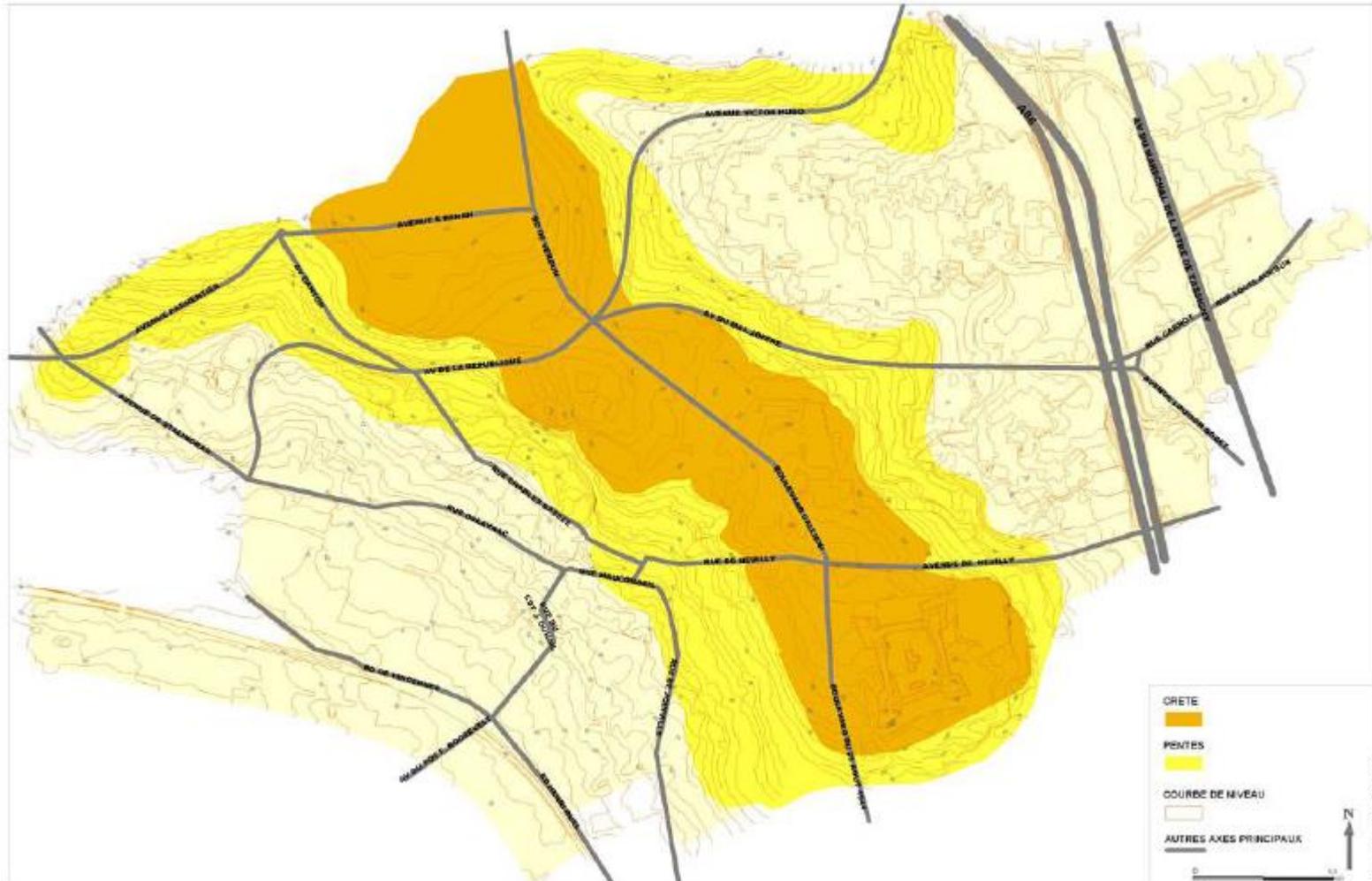


Typologie du territoire communal

- Deux configurations urbaines différentes :
 - ✓ La ville ancienne orientée vers le bois de Vincennes ;
 - ✓ Les grands ensembles orientés vers la vallée de la Marne ;
 - ✓ Des dénivelés importants ;
 - ✓ De nombreux espaces verts ;
 - ✓ La présence de deux gares RER.

Typologie du territoire communal

TOPOGRAPHIE ET PRINCIPAUX AXES ROUTIERS



Définition des circuits

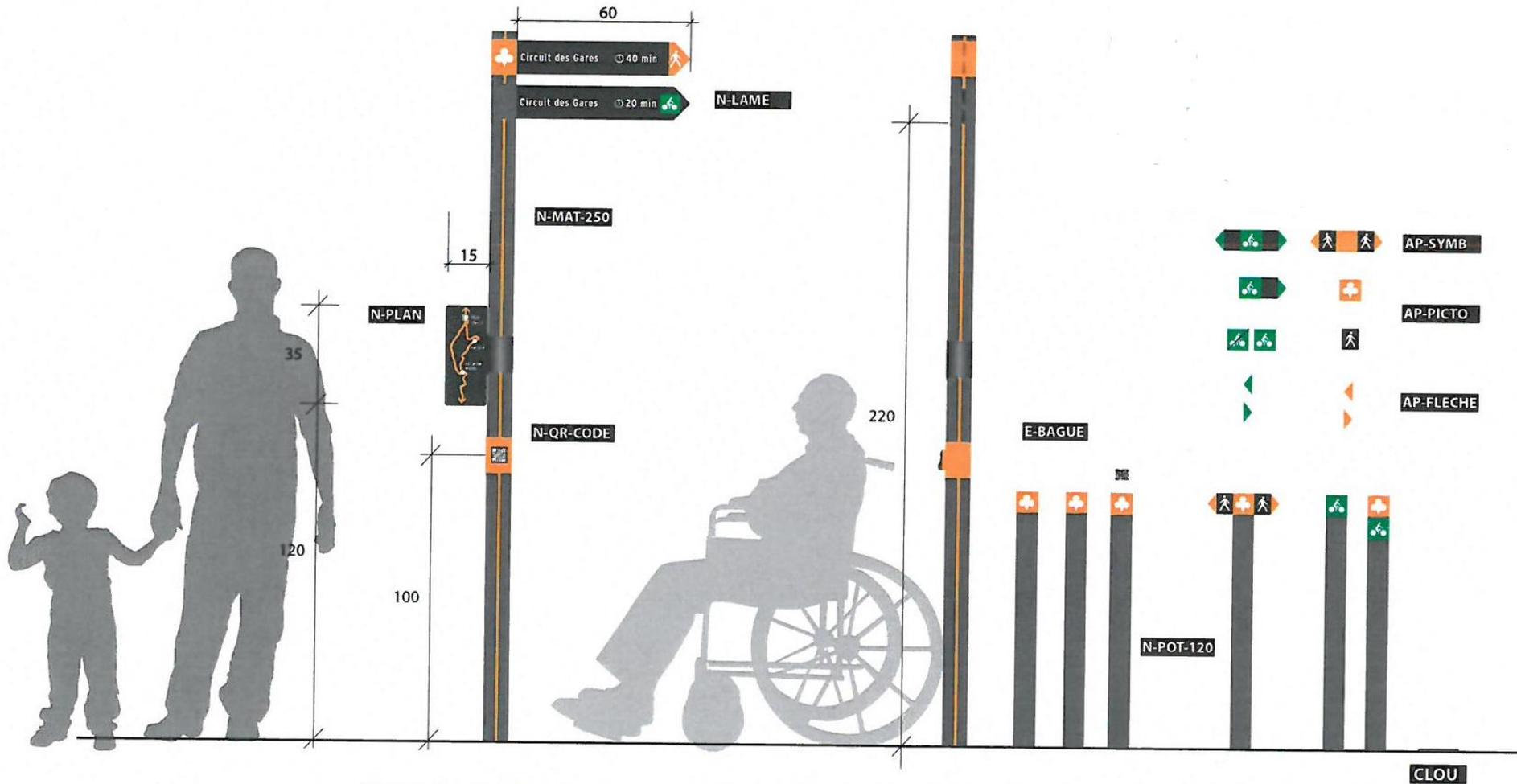
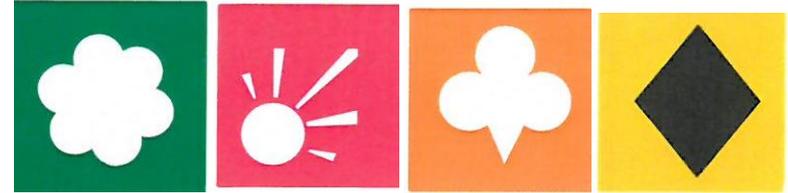
- **4 parcours ont été retenus :**
 - ✓ **Parcours des gares (orange)**
 - ✓ **Parcours des parcs (vert)**
 - ✓ **Parcours commerçants (mauve)**
 - ✓ **Parcours des grands ensembles (jaune)**

Chaque parcours est caractérisé par une couleur et un symbole simple afin de faciliter la compréhension de tous.

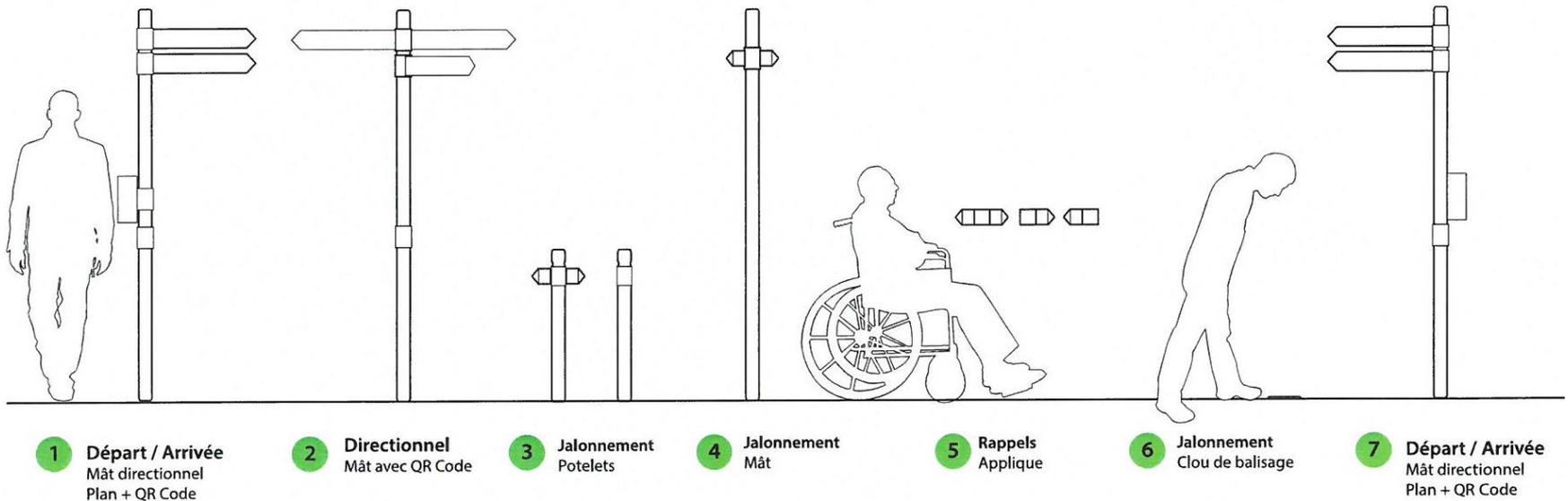
Chaque mat indique 2 à 8 mentions de direction et pour chacune le temps nécessaire à pied.

Un QR code permet via son Smartphone d'accéder à des informations complémentaires (comme le plan schématique du parcours, les itinéraires alternatifs pour les personnes à mobilité réduite en cas de pente forte).

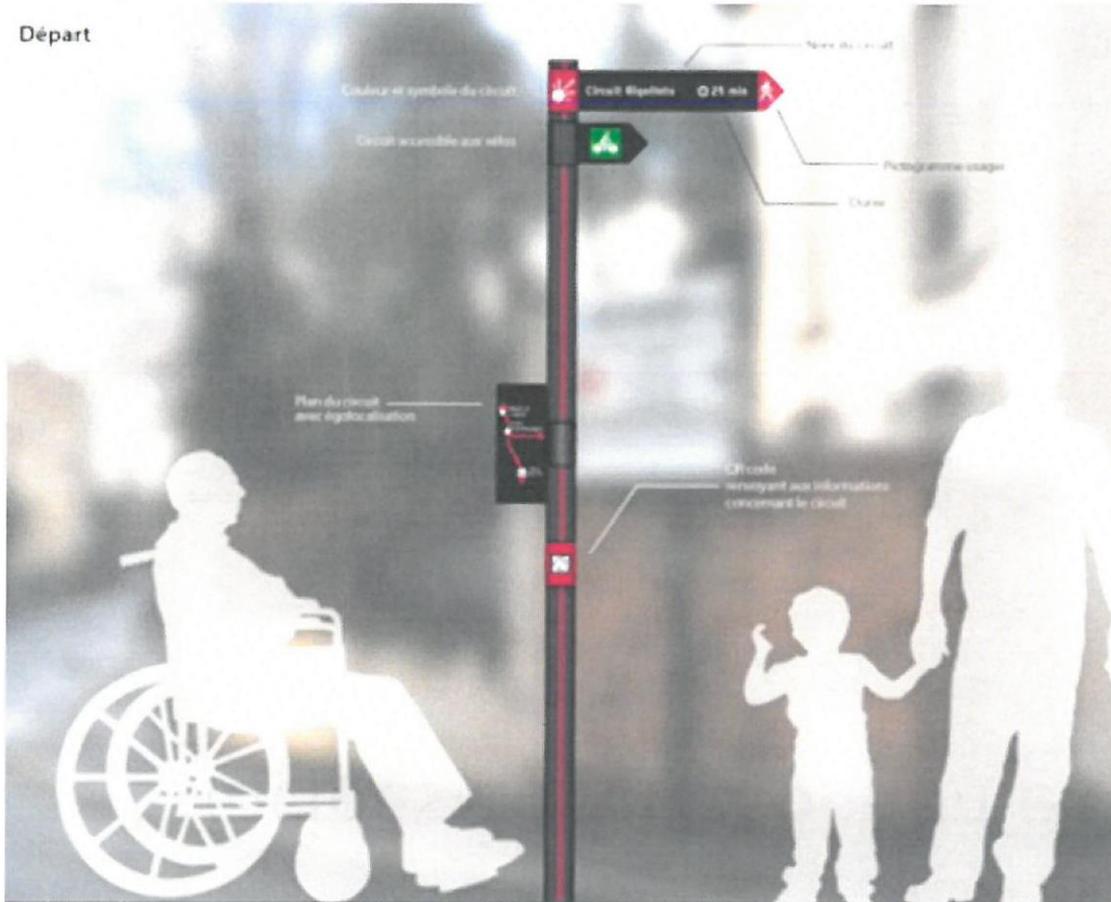
Principe du projet



Les principes de fonctionnement



Les départs



- Mobilité
- Information
- Visibilité
- Lisibilité
- compréhension

Les intersections



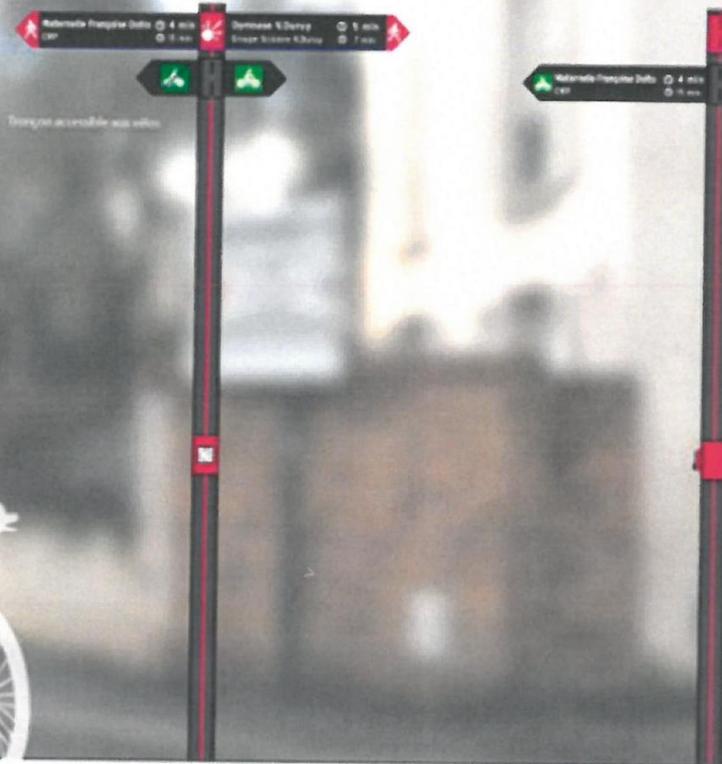
Les intersections



L'intégration du vélo

Intersection

dans le cas où une partie du circuit n'est pas accessible aux vélos



Les jalonnements

Jalonnements
Potelets

